

Fiche 5.1 – Vols avec armes

En France, en 2023, 8 700 infractions pour des vols avec armes (blanche et arme à feu) ont été enregistrées par la police et la gendarmerie nationales (avec 95 % de victimes pour lesquelles l'infraction est la principale), selon la base statistique des infractions enregistrées ou élucidées par la police et la gendarmerie du Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) [figure 1] (sources et méthodes).

Les vols avec armes comprennent les vols commis avec, ou sous la menace, d'une arme à feu, d'une arme blanche ou par destination. Pour identifier ces manières d'opérer, l'utilisation des index de l'État 4001 (séries historiques) est indispensable. Les index suivants sont regroupés dans l'indicateur des vols avec armes :

- Pour les vols avec arme à feu :
 - Vols à main armée avec arme à feu contre des établissements financiers (index 15) ;
 - Vols à main armée avec arme à feu contre des établissements industriels ou commerciaux (index 16) ;
 - Vols à main armée avec arme à feu contre des entreprises de transports de fonds (index 17) ;
 - Vols à main armée avec arme à feu contre des particuliers à leur domicile (index 18) ;
 - Autres vols à main armée avec arme à feu (index 19).
- Pour les vols avec arme blanche ou par destination :
 - Vols avec arme blanche contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels (index 20) ;
 - Vols avec arme blanche ou par destination contre des particuliers à leur domicile (index 21) ;
 - Autres vols avec arme blanche ou par destination (index 22).

La délinquance enregistrée étudiée ici ne recouvre pas tous les actes de délinquance subis par la population. Les enquêtes de victimation fournissent donc un éclairage complémentaire indispensable à l'analyse

des données administratives issues des procédures enregistrées par la police et la gendarmerie. Elles donnent des résultats sur les faits de délinquance subis par la population, y compris concernant les victimes qui n'ont pas été comptabilisées par les forces de sécurité parce qu'elles n'ont pas déposé plainte ; elles permettent également de mesurer les taux de dépôt de plainte. Ces taux correspondent à la proportion de victimes ayant déclaré avoir déposé plainte dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie.

Ainsi en 2021, 254 000 personnes âgées de 18 à 74 ans en France métropolitaine déclarent avoir été victimes d'un vol ou d'une tentative de vol avec violence physique ou menace, ce qui correspond à 0,6 % de la population de cette classe d'âge, selon l'enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité réalisée par le SSMSI (SSMSI, 2023) [sources et méthodes]. Les vols avec armes ne sont à ce jour pas identifiés en tant que tels dans l'enquête VRS. Selon cette même enquête, seulement 25 % des victimes de vol avec violence déclarent avoir formellement porté plainte suite aux faits qu'elles ont subis.

Les infractions pour vol avec armes enregistrées augmentent de 1 % en 2023

En 2023, les infractions pour vol avec armes (arme à feu et arme blanche) enregistrées en France par la police et la gendarmerie sont en légère hausse : 100 infractions en plus par rapport à 2022, soit +1 % (figures 1 et 2). Les infractions pour vol avec armes ont diminué fortement entre 2016 et 2020 (-8 % en 2017, -10 % en 2018 ; -5 % en 2020), mais depuis 2020 le nombre de ces infractions est relativement stable (entre 8 500 et 8 700 infractions).

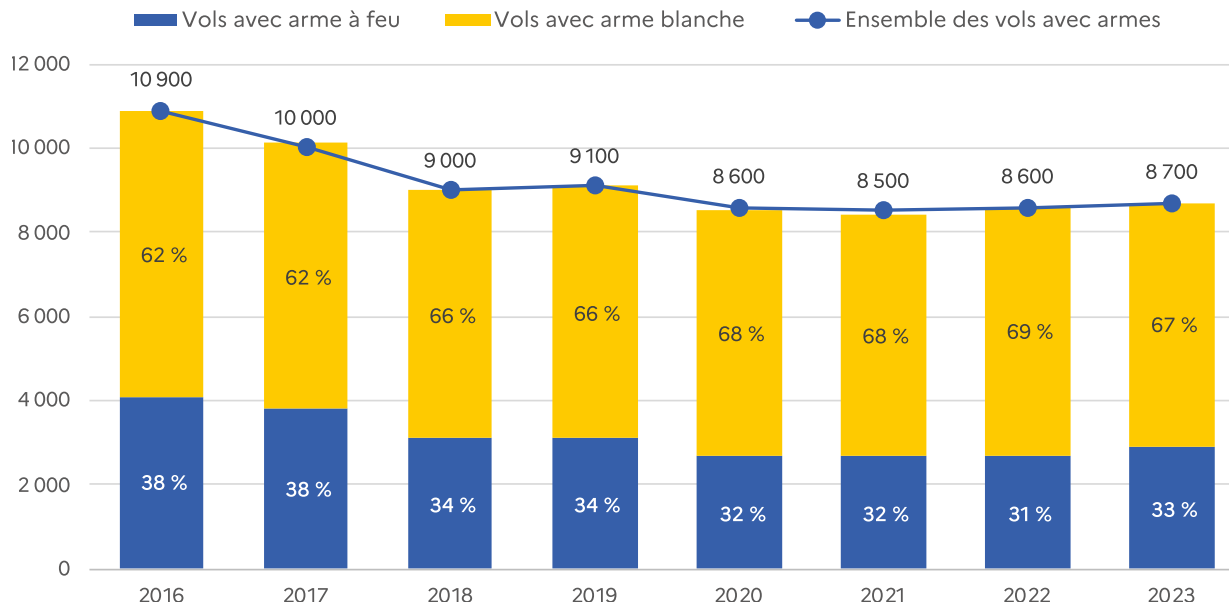
Les vols avec arme à feu représentent 33 % des vols avec armes enregistrés en 2023 (contre 38 % en 2016) et les vols avec arme blanche

ou par destination 67 % (contre 62 % en 2016) du total. Ces vols sont tous globalement orientés à la baisse ces dernières années, mais la baisse des vols avec arme à feu est plus rapide. Cependant, en 2023, le nombre de vol avec armes enregistre une hausse de +7 points par rapport à l'année précédente tandis que dans le même temps les vols avec arme blanche reculent de -2 %.

Les infractions enregistrées pour vol avec armes sont toujours plus fréquentes dans les grandes agglomérations

Les infractions pour vol avec armes enregistrées par la police et la gendarmerie sont relativement faibles voire quasi inexistantes dans certains départements de la métropole.

Figure 1 > Nombre d'infractions pour vol avec armes enregistrées entre 2016 et 2023

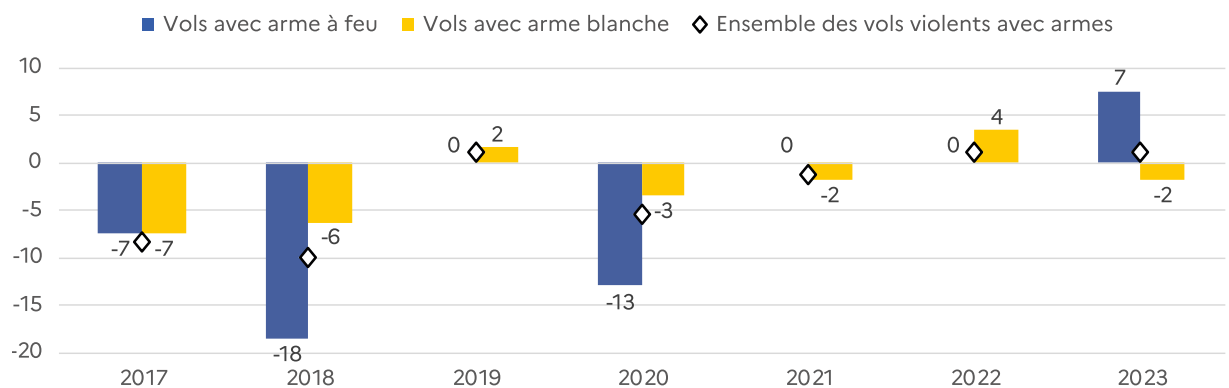


Lecture : En 2023, on comptabilise 8 700 infractions enregistrées par la police et gendarmerie pour vol avec armes en France dont 33 % correspondent à des vols avec arme à feu (2 900 infractions) et 67 % à des vols avec arme blanche.

Champ : France.

Source : SSMSI, base statistiques des infractions enregistrées ou élucidés par la police et la gendarmerie entre 2016 et 2023.

Figure 2 > Évolution des infractions enregistrées pour vol avec armes selon le type de vol (en %)



Lecture : Le nombre d'infractions pour vol avec armes enregistrées par la police et la gendarmerie s'accroît de 1 % en 2023 par rapport à 2022, il s'accroît de 7 % pour les vols avec arme à feu et diminue de 2 % pour les vols avec arme blanche.

Champ : France.

Source : SSMSI, base statistiques des infractions enregistrées ou élucidés par la police et la gendarmerie entre 2016 et 2023.

En revanche, dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) des Antilles, la Guyane ou encore à Mayotte les vols avec armes sont plus fréquents : les Antilles affichent davantage d'infractions de vol avec arme à feu tandis qu'à Mayotte ceux-ci sont davantage réalisés avec arme blanche. En 2023, les taux pour 1 000 habitants oscillent entre 0 et 0,3 victimes pour 1 000 habitants dans les départements de métropole. En revanche, dans les DROM, le nombre d'infractions enregistrées pour vol avec armes par habitant est nettement supérieur à la moyenne nationale : 1,2 ‰ dans les DROM contre 0,1 ‰.

Les infractions enregistrées pour vol avec armes sont par ailleurs plus fortement concentrées dans les grandes agglomérations, notamment dans celles des DROM. Du fait du plus fort taux de vol avec armes par habitant dans les agglomérations ultramarines recensant entre 100 000 et 200 000 habitants, le nombre de ces infractions par habitant, pour cette catégorie d'agglomération, est trois fois moins élevé en France métropolitaine que sur l'ensemble des agglomérations françaises de cette taille

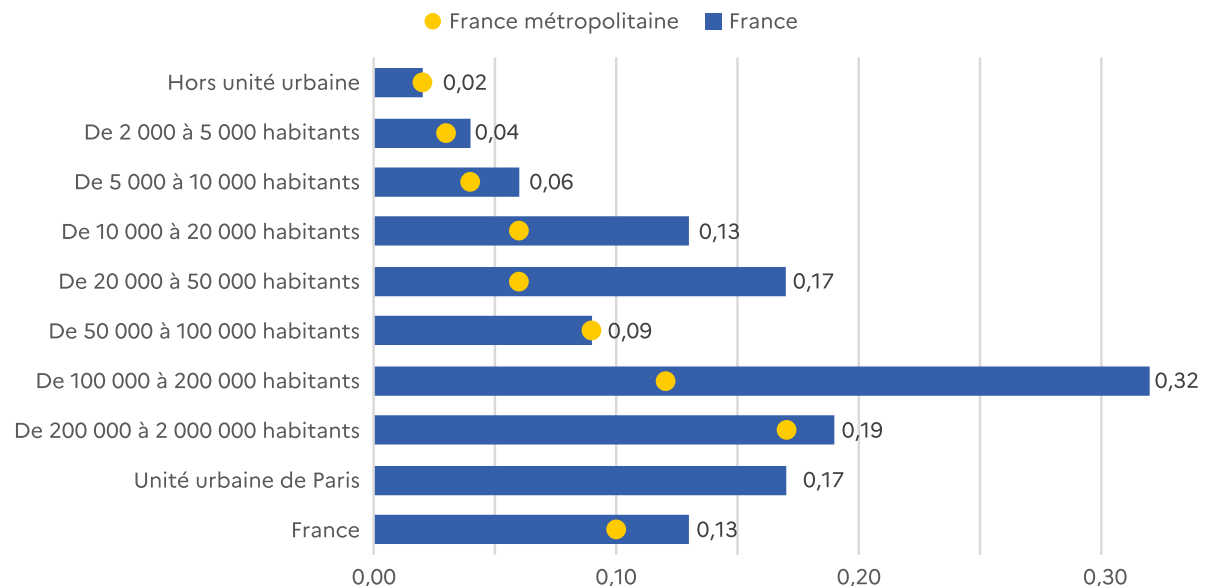
(respectivement 0,12 ‰ et 0,32 ‰) [figure 3]. En dehors de cette exception, le nombre d'infractions de vol avec armes rapporté à la population augmente de manière très marquée avec la taille des agglomérations. En 2023, le taux pour 1 000 habitants dans l'agglomération parisienne (0,17 ‰), est 8 fois supérieur à celui des communes situées en dehors des unités urbaines et 1,2 fois supérieur à celui des agglomérations ayant entre 10 000 et 20 000 habitants.

75 % des victimes de vol avec armes sont des hommes en 2023

En 2023, environ 9 400 victimes¹ de vol avec armes ont été enregistrées dans les procédures de la police et de la gendarmerie, soit 0,1 victime sur 1 000 habitants en France. Parmi ces victimes, 3 300 sont victimes de vol avec arme à feu (35 %) et 6 100 de vol avec arme blanche (65 %).

Les hommes sont relativement plus exposés que les femmes (figure 4) : 75 % des victimes de vol avec armes sont des hommes. En revanche,

Figure 3 > Nombre d'infractions pour vol avec armes enregistrées pour 1 000 habitants en 2023, par taille d'unité urbaine



Lecture : Dans les unités urbaines de France métropolitaine recensant entre 100 000 et 200 000 habitants, 0,12 vol avec armes pour 1 000 habitants a été enregistré en 2023 (point jaune), alors que sur l'ensemble des unités urbaines de même taille en France, ce taux est de 0,32 ‰ (barre bleue).

Champ : France.

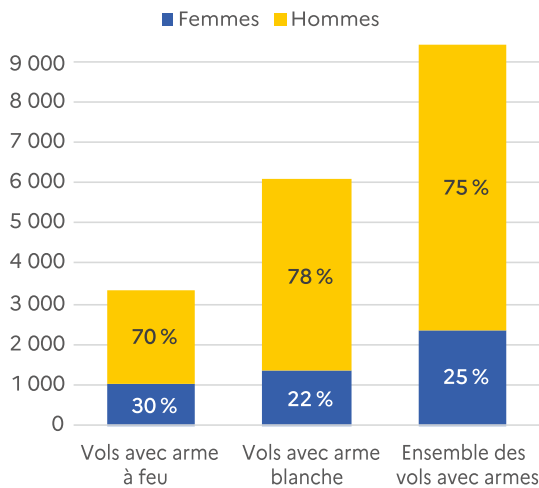
Sources : SSMSI, base statistique communale de la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie en 2023 ; Insee, recensement de la population 2021 (pour Mayotte le recensement de la population 2017).

1. Hors personnes morales.

les femmes sont légèrement plus souvent victimes de vol avec arme à feu (31 %) qu'avec arme blanche.

En 2023, la plupart des victimes sont majeures (88 %). Néanmoins, les jeunes (15-29 ans), notamment les hommes, sont nettement plus touchés par ce type d'atteintes. Dès l'âge de 15 ans, et plus encore entre 18 et 19 ans,

Figure 4 > Nombre de victimes de vol avec armes enregistrées par sexe et type de vol en 2023



Lecture : En 2023, 9 426 personnes ont été victimes d'un vol avec armes. 75 % de ces victimes sont des hommes.

Champ : France, personnes physiques.

Source : SSMSI, bases statistiques des victimes enregistrées par la police et la gendarmerie en 2023.

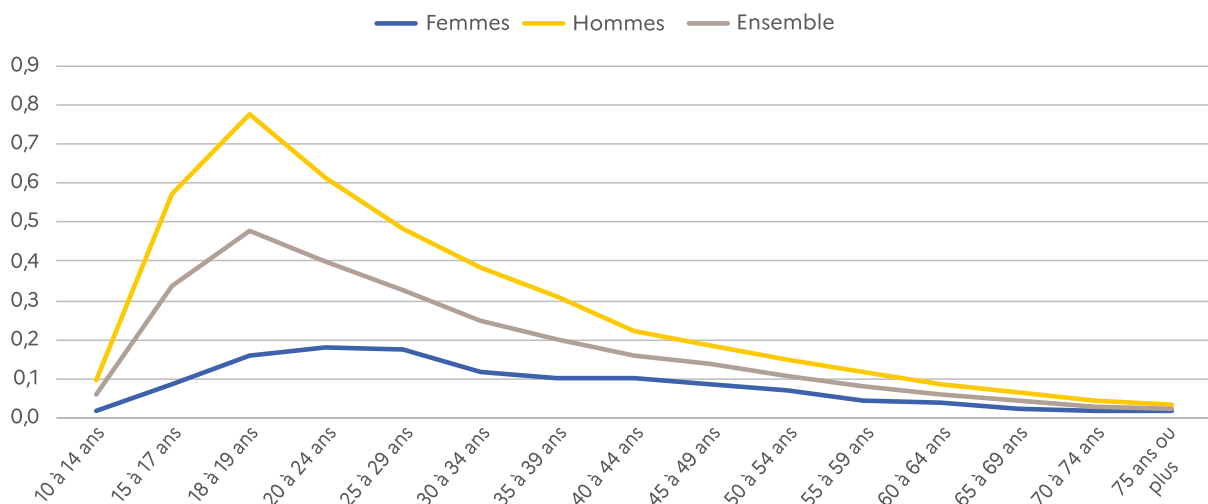
le nombre de victimes est élevé : 0,8 victime homme pour 1 000 hommes du même âge (**figure 5**). Les femmes connaissent également une augmentation dès l'âge de 15 ans avec un pic entre 18 et 29 ans (0,2 pour 1 000 femmes de cette tranche d'âge). Le risque d'être victime de ce type de crime ou délit diminue rapidement avec l'âge : dès 40 ans, le nombre de victimes baisse en deçà de 0,2 pour 1 000 pour hommes et 0,1 pour 1 000 pour les femmes. L'écart entre les femmes et les hommes se resserre aussi progressivement avec l'âge jusqu'à 70 ans.

Un cinquième des victimes a une nationalité d'un pays étranger (22 %), dont 10 % une nationalité d'un pays d'Afrique (**figure 6**). Elles sont plus nombreuses parmi les victimes que leur part dans la population vivant en France (7 %). Les mineurs représentent 19 % des victimes de nationalité française contre 8 % parmi celles de nationalités étrangères.

En 2023, 5 000 personnes ont été mises en cause pour des vols avec armes avec toujours une surreprésentation des 13-29 ans

En 2023, la police et la gendarmerie ont mis en cause environ 5 000 personnes² pour des vols avec armes (**figure 7**) élucidés au cours de l'année. 44 % d'entre elles sont identifiées pour

Figure 5 > Nombre de victimes de vol avec armes enregistrées pour 1 000 habitants par sexe et âge en 2023



Lecture : Sur 1 000 hommes âgés de 18 à 19 ans, près de 0,8 ont été enregistrés par les forces de sécurité comme victimes de vol avec armes en 2023.

Champ : France, personnes physiques.

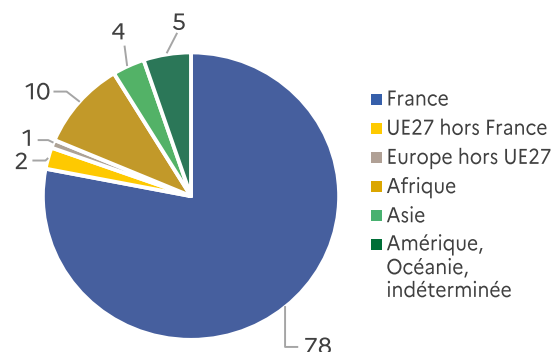
Sources : SSMSI bases statistiques des victimes enregistrées par la police et la gendarmerie en 2023 ; Insee, estimations de la population 2023.

2. Les chiffres sont arrondis dans le texte.

des vols avec arme à feu et 56 % pour des vols avec arme blanche. La quasi-totalité de ces personnes sont des hommes (95 %), et le plus souvent très jeunes : huit mis en cause sur dix ont moins de trente ans.

Les mis en cause pour des vols avec armes sont de nationalité française pour 79 % d'entre-eux. Les mis en cause de nationalités étrangères sont plus nombreux parmi les mis en cause (21 %) que leur part dans la population vivant en France (8 %). Enfin, 13 % des mis en cause ont une nationalité d'un pays d'Afrique et 5 % celle d'un pays du continent américain, alors que les nationalités de ces continents représentent respectivement 4 % et 1 % de la population vivant en France. ●

Figure 6 > Nationalité des personnes victimes de vol avec armes enregistrées en 2023 (en %)



Lecture : 78 % des personnes victimes de vol avec armes enregistrées en 2023 ont une nationalité française.

Champ : France, personnes physiques.

Source : SSMSI, bases statistiques des victimes enregistrées par la police et la gendarmerie en 2023.

Figure 7 > Nombre de personnes mises en cause pour des infractions pour vol avec armes élucidées en 2023, par sexe et par âge

	Effectifs	%	Part des hommes
Ensemble des mis en cause	5 080	100	95
Type de vol avec armes			
Vols avec arme à feu	2 230	44	95
Vols avec arme blanche	2 850	56	95
Caractéristiques des mis en cause			
Sexe			
Femmes (52 %*)	253	5	
Hommes (48 %*)	4 827	95	
Âge			
Moins de 13 ans (15 %*)	13	0	100
13 à 17 ans (6 %*)	1 581	31	96
18 à 29 ans (14 %*)	2 618	52	95
30 à 44 ans (18 %*)	730	14	91
45 à 59 ans (19 %*)	125	3	95
60 ans ou plus (27 %*)	13	0	92
Nationalité			
Français (92 %*)	4 042	79	95
Étrangers (8 %*) :	1 038	21	96
UE27 hors France (2 %*)	60	1	90
Europe hors UE27 (1 %*)	41	1	90
Afrique (3,5 %*)	655	13	97
Asie (1 %*)	45	1	96
Amérique, Océanie et indéterminée (0,5 %*)	237	5	97

Note : * Les pourcentages entre parenthèses donnent la répartition de l'ensemble de la population en France selon ces caractéristiques identifiées à partir des estimations de la population de l'Insee.

Lecture : En 2023, 5 080 personnes ont été mises en cause par les forces de sécurité pour des vols avec armes. 95 % sont des hommes et 52 % ont entre 18 et 29 ans. 14 % de la population de France a entre 18 et 29 ans.

Champ : France, personnes physiques.

Sources : SSMSI, base statistique des mis en cause pour des infractions élucidées par la police et la gendarmerie en 2023 ; Insee, estimations de la population 2023.